

L'oeuf de Colomb

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **56 (1918)**

Heft 36

PDF erstellt am: **30.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-214139>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les personnes qui voudraient profiter du prix de souscription (1.50 l'exemplaire), sont priées de s'inscrire sans retard auprès de M. L. Mogeon, 5, avenue de Rumine, Lausanne. Il ne sera mis qu'un nombre très limité d'exemplaires en librairie, à un prix plus élevé.

UNION ET CONCORDE

Provence. — Du mercredi trente-unième janvier mille sept cent quatre vingt dix huit, par devant le citoyen notaire juré public soussigné, et en présence des membres du comité de surveillance de cette ville de Grandson se sont constitués personnellement les citoyens Samuel Colomb, lieutenant civil en la juridiction de Provence, et Pierre Louis Roulin, juge consistorial, curial d'icelle et secrétaire de la commune du dit lieu; lesquels étant spécialement chargés de la part de la Métairie de Provence dont le village de Mutrux dépend, au Baillage de Grandson, de donner et conférer la présente. Il est ainsi qu'au nom et de la part de dite Métairie; ils donnent charge Procuration et plein pouvoir, généraux et spéciaux, au citoyen Antoine Miéville¹ de Grandson, domicilié à Lausanne, membre de l'Assemblée générale représentative du Pays de Vaud, aux fins de pour elle, la dite Métairie de Provence, et en son nom la représenter en dite assemblée et dire et agir selon que son dit Procuré le jugera convenable pour le salut et le bien de la République naissante du Pays de Vaud (à laquelle elle se réunit pour ses vœux pour sa prospérité) ainsi que pour l'avantage particulier de dite Métairie, dont il soutiendra les interrets, chargeant de plus le dit citoyen Procuré d'instruire les constituants, lorsque le cas écherra, de tout ce qui sera de nature à lui être communiqué, avec promesse d'agrée sa négociation et à le relever de toutes charges de procuration sous l'obligation des biens de la métairie.

Fait et ainsi passé à Grandson le sus dit jour 31 janvier 1898.

QUIBOULAZ,

Président du Comité de Grandson, témoin.

F. N. GRANDGUILLAUME,

Membre du Comité de Grandson, témoin.

A. MIÉVILLE.

LES CHAMPS ET L'ÉCOLE

Nous lisons ce qui suit dans le *Courrier de la Côte* :

Un patriote français écrit dans la *Revue des Deux-Mondes* :

« L'école, du fait de sa méthode, malgré ses intentions et ses efforts, est franchement nuisible à la vocation paysanne. C'est un grand malheur, et qui doit cesser, si nous voulons sauver la terre. Il ne cessera que par une réforme profonde de l'école du village. Cette école doit être paysanne, tenue par un maître paysan. »

Sans doute, l'abandon de la terre n'est pas aussi avancé en Suisse qu'en France, ajoute le *Courrier*. La désertion des campagnes par les jeunes reste cependant un grave danger national. La diversité des coutumes de nos cantons, le traditionalisme profond de certaines régions, la prospérité actuelle de l'agriculture, tout cela éloigne peut-être le danger. Il ne reste pas moins que la Suisse doit veiller plus que jamais à consacrer à la terre beaucoup de ses forces jeunes et intactes, et qu'il faut résister à l'attrait des villes et des carrières administratives.

Et, en particulier, le rôle de l'école devra être précisé à cet égard.

Il faut que l'influence de l'école s'exerce pour amener l'enfant au respect du travail de la terre, que l'esprit de l'école ne soit jamais hostile à la vocation paysanne.

¹ Rédacteur du *Peuple Vaudois*, devenu *Gazette de Lausanne*.

A l'heure actuelle, heureusement, l'utilité primordiale de l'agriculture ne fait aucun doute, même à l'esprit du bambin le plus étourdi. Le garçon qui observe et qui réfléchit comprend l'intérêt et la beauté de cette carrière.

L'OEUF DE COLOMB

TANDIS que nos autorités, tant fédérales que cantonales et communales s'évertuent, non sans peine, à chercher les moyens de faciliter le ravitaillement de la population, un de nos députés, qui s'y connaît, nous a suggéré un moyen des plus pratiques. On s'étonne vraiment qu'on n'y ait pas songé plus tôt.

« Pourquoi, nous disait ce député, n'imitons-nous pas l'exemple de certains animaux, la marmotte, par exemple, qui, le dur temps venu, s'endorment et ne se réveillent qu'au retour du printemps ? »

» On désignerait un certain nombre de citoyens, de tout sexe, de tout âge et de toute condition, qui s'endormiraient pendant un temps déterminé. Ce serait autant de bouches de moins à nourrir, donc tout profit pour les autres.

» Le délai de sommeil expiré, ce serait à une seconde équipe de s'endormir, à son tour, et aux premiers de manger et de boire. Et ainsi de suite. »

C'est tout simple, comme on voit.

Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS

La Bibliothèque de mon oncle

27

PAR

RODOLPHE TŒPFFER

Cependant, debout depuis longtemps, elle alla s'asseoir près de la fenêtre, sur le fauteuil de mon oncle, et, appuyant sa joue sur sa jolie main, elle se mit à regarder le ciel, pensive et mélancolique : un sourire léger comme le souffle parcourut ses lèvres. Puis ses regards se portèrent négligemment sur le gros in-folio que mon oncle venait de quitter : peu à peu ils s'y fixèrent, et un intérêt croissant se peignit sur son modeste visage que colorait une vive rougeur. « Je l'ai vu ! » cria en ce moment mon oncle Tom. Alors elle se leva, sans pourtant ôter ses yeux de dessus l'in-folio, jusqu'à ce que mon oncle fût rentré dans la bibliothèque.

« Le voilà, et non sans peine ! je vous le donne pour l'amour de l'hébreu. Je garde l'autre, plus précieux pour moi qui tiens au texte ; le maroquin de celui-ci siéra mieux à vos jolis doigts. Tenez, et souvenez-vous du docteur Tom. »

— Vous êtes trop obligeant, monsieur. J'accepte votre joli livre, et ne vous oublierai point, quand même je n'espérerais pas de revenir vous voir.

— Et quand j'y serai, dit mon oncle en souriant, crainte des neveux. A propos, j'oublie que j'ai le mien... Adieu... au revoir. »

Et il l'accompagna. Déjà l'in-folio qui avait attiré ses regards était en ma possession, mais je tremblais que mon oncle ne me donnât pas le temps de m'évader. Heureusement, il avait laissé la porte du cabinet ouverte. Je m'y élançai. En un clin d'œil mon livre est en sûreté, le mannequin sous le lit, et moi dessus, attendant mon bon oncle Tom qui entre.

« Oh ! oh ! levé ! dit-il, et réveillé à quelle heure ? — A dix heures sonnantes, mon oncle. »

Ici, une satisfaction complète se peignit sur le visage de mon oncle Tom. Il était content de me voir rétabli, plus content encore de l'honneur qui en résultait pour la science. Alors, prenant un ton solennel :

« A présent, Jules, je vais te dire ce que tu as eu c'est une *hymicéphalalgie*. »

— Croyez-vous, mon oncle ?

— Je ne crois pas, Jules, je sais, et je sais bien ; car je ne me suis pas écarté d'Hippocrate d'un iota. C'est la chute qui, par l'ébranlement du cerveau, a fait extravaser les sécrétions internes de la membrane cérébrale. Et sais-tu bien dans quel état je t'ai trouvé ? Pouls précipité, regard fixe, délire complet. Sur ce... emplâtre...

— Ah ! mon oncle, n'en parlez plus, et ne contez cela à personne.

— L'emplâtre provoque une légère transsudation ; il y a du mieux ; le délire cependant ne paraît pas diminué. Sur ce, julep.

— Oui, mon oncle.

— Et alors, sommeil paisible.

— Oh ! oui, mon oncle, délicieux !

— Sommeil prévu, prédit, prophétisé, d'une heure de la nuit à dix heures sonnantes du matin ; et te voilà convalescent !

— Guéri, mon oncle !

— Non ; et surtout évitons une rechute. Tu vas te tenir tranquille pendant que je te préparerai un léger sinapisme ; après quoi, nous verrons. Repose-toi, et, pour aujourd'hui, ne travaille pas. Promets-le moi.

— Vous pouvez y compter. »

Aussitôt que mon oncle fut sorti, je me jetai sur l'in-folio ; mais je tombai dans une autre perplexité. Le livre avait deux mille pages, et, dans ma précipitation j'avais négligé de marquer celle qui seule m'intéressait. Fouiller cet antre ! Il y a là-dedans une pensée, un mot peut-être, qui a pu la toucher ; et ce mot, le découvrir entre un million d'autres ! Cependant une invincible curiosité me poussait à le chercher, comme si mon sort eût dépendu de cette découverte.

Je me mis à l'œuvre. Oh ! que de grimoire passa sous mes yeux ! quelle ardeur à l'étude ! Si mon oncle m'eût vu, ou seulement mon professeur ! « Studieux jeune homme, ménagez-vous, m'eût-il dit : vous y allez trop fort. »

C'était un recueil de vieilles chroniques du moyen âge, où étaient relatées maintes aventures fabuleuses, amoureuses, maintes pièces de blason, des notes, des actes ; un pot-pourri dans le goût de mon oncle. J'y trouvais pourtant beaucoup de choses qui pouvaient s'appliquer à elle, à moi, mais non plus qu'à tout autre.

J'arrivai ainsi à la deux centième page.

Cependant la vis criait, l'échelle roulait, une agitation extrême se manifestait dans la chambre de mon oncle, et évidemment, pendant que je me livrais à l'étude, il perdait son temps. Il me vint une idée... Je montai.

En effet, mon oncle Tom était dans un état déplorable, comme une lionne à qui... Je veux dire qu'il errait, cherchant son bouquin, le redemandant à ses layettes, à sa table, au ciel ; le trouble et le désordre avaient envahi son tranquille et silencieux domaine.

« Volé ! je suis volé, volé... et perdu ! (Il m'expliqua le fait). Ce livre est sans prix, introuvable, et j'étais sur le point, à la page même... Mais je n'ai plus mon autorité ! O Libanius ! tu vas triompher ! »

— Pas possible ! Il faut absolument... voyons... et à quelle page, mon oncle ?

— Eh ! le sais-je ? trois années de discussions sur la bulle *Unigenitus*, et faire naufrage au port !

— La bulle ? dites-vous...

— *Unigenitus* !

— *Unigenitus* ! Il est vrai que c'est affreux. Et cette page ?

— Relatait la bulle avec une variante qui ne se trouve nulle part ailleurs.

— Et rien autre ?

— Et tu trouves, toi, que ce n'est pas assez ! Je donnerais ce que j'ai pour cette page. Mais je l'aurai, continua-t-il, une seule personne a pu faire le coup. Il faudra bien qu'elle me fasse connaître quel est ce drôle qui prend les in-folio... Allons... »

Et mon bon oncle rajusta sa perruque, prit sa vieille canne, mis son petit chapeau à cornes et sortit. Je redescendis aussitôt, répétant tout bas : « Bulle *Unigenitus*, bulle *Unigenitus*... » crainte de perdre mon mot.

(A suivre.)

Kefol NEURALGIE MIGRAINE
BOÎTE 180 FR.
TOUTES PHARMACIES

Julien MONNET, éditeur responsable.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS